

MFS WebXchange: “Making the MFS Child Care Policy work for your families”
Key Messages for Child Care

- Be sure to read the [MFS Policy Instruction](#), effective Aug 2015
 - o There have been significant changes from the policy in place prior to 2015; for instance, there is no longer a 30-day military-related separation for families to be eligible for Emergency Child Care
 - The Family Care Plan (FCP) should be used by families as the first option to manage emergency child care situations. The FCP must be updated regularly.
 - Emergency Child Care is not an entitlement; it simply a fund for families who require short-term emergency child care, due to their unique lifestyle
 - If the FCP fails, then the MFRC should follow the policy instruction and assist the family; after the crisis is over, then the MFRC should follow-up with the family to develop a new FCP to assist the family in future child care situations
 - Consider coordinating your adult events with local PSP recreational activities, so that those adults with children can register their children in the activity (as opposed to having to seek child care)
 - When in doubt, MFRCs should contact Family Information Line (1-800-866-4546) for guidance on offering emergency child care in specific situations
-

Séance « WebXchange » : « Faire cadrer la Politique des SFM sur les services de garde avec les besoins de vos familles »

Messages clés sur les services de garde

- Prenez connaissance des [Directives sur la politique des SFM](#), en vigueur dès août 2015
 - o Beaucoup de changements importants ont été apportés à la politique en vigueur avant 2015; par exemple, les familles n’ont plus besoin de vivre une séparation de 30 jours pour des motifs liés au service militaire afin de profiter des services de garde en cas d’urgence.
- Les familles des militaires devraient faire appel au plan de garde familiale (PGF) comme solution première dans des situations nécessitant un service de garde d’urgence. Le PGF doit être mis à jour de façon régulière.
- Les services de garde en cas d’urgence ne constituent pas un droit; il s’agit d’un fonds destiné aux familles qui ont besoin de services de garde en cas d’urgence de courte durée en raison de leur mode de vie unique.
- Si le PGF échoue, le CRFM devrait suivre les directives sur la politique et venir en aide à la famille; une fois la situation de crise terminée, le CRFM devrait faire un suivi auprès de la famille

pour mettre au point un nouveau PGF afin d'appuyer la famille lorsque la situation se présentera de nouveau.

- Songez à organiser vos activités s'adressant aux adultes en fonction des activités récréatives locales des PSP de façon à ce que les adultes ayant des enfants puissent inscrire leurs enfants aux activités (plutôt que d'avoir recours au service de garde).
- Dans le doute, les CRFM devraient appeler la Ligne d'information pour les familles (1-800-866-4546) pour obtenir des conseils sur les services de garde en cas d'urgence dans des situations particulières.